



Charte Accueil Reussi

Bilan du projet Inclusion 2018

Et projection 2019

Pilotage de la démarche

Actions réalisées au 26 décembre 2018

Éléments quantitatifs

Les signataires

Analyse de l'enquête

Projet 2019



Pilotage de la démarche

Le comité de pilotage composé de 14 représentants institutionnels ou associatifs se réunit régulièrement et propose des actions concrètes visant à atteindre les objectifs de la démarche, en particulier : faire vivre et étendre le réseau des signataires, accompagner et soutenir les pratiques intégratives, veiller au respect des engagements et évaluer les pratiques ;

Il est coordonné par la JPA et la DDCS. Il se réunit à 6 reprises dans l'année et s'appuie sur le fonctionnement de 3 commissions : continuité éducative, communication, évaluation. Chaque commission se réunit entre 3 et 6 fois.

Les commissions, composées de 3 à 5 membres du comité, proposent des actions que le comité de suivi valide. Il est à noter que les participations des membres du comité de suivi sont très régulières, ce qui permet un fonctionnement pérenne, une bonne circulation de l'information entre membres et un ressenti externe de crédibilité.

Depuis 2 ans, les actions du comité s'appuient également sur les compétences d'une chargée de mission à temps partiel (une journée par semaine), salariée par l'Ufcv et soutenue dans le cadre d'un poste FONJEP.

Deux conventions financières triennales (JPA pour le pilotage global et Ufcv-EEDF pour les accompagnements) sont signées avec la DDCS.

Le comité a organisé deux regroupements en 2018 (les évaluations suivent), renouvelé ses outils de communication aux professionnels et aux familles (plaquette, site Internet et cartographie), proposé des accompagnements d'équipes et soirées thématiques et participé aux travaux de la mission nationale loisirs handicap.

Le fonctionnement du comité de suivi et des commissions est plutôt efficace et opérationnel. Celui-ci pourrait s'étoffer de représentants de collectivités locales signataires ou « petites associations » signataires de façon à s'assurer de mieux prendre en compte les besoins de tous.

La participation de représentants aux cultures professionnelles différentes, amène au sein du comité de suivi des points de vue complémentaires, permet d'accéder à des réseaux professionnels et assoit la légitimité de la démarche.

La démarche « accueil réussi » est régulièrement présentée par les membres actifs du comité, dans les instances internes aux associations ou lors de comités de pilotages (groupe handicap CODAJE par exemple) ou journées thématiques diverses (journée santé en ACM par l'IREPS cette année par exemple) ou dans le cadre de réseaux (démarche qualité, rencontres collectivités territoriales).





Pour l'année 2018, le comité de suivi s'était donné les objectifs suivants, la question de la continuité éducative restant transversale à l'ensemble de ceux-ci :

- 1/ continuer à animer le réseau des signataires et répondre aux besoins d'accompagnement pédagogique des équipes ; continuer à rendre la démarche lisible au grand public en améliorant la communication ;
- 2/ continuer à être présents sur divers temps institutionnels départementaux, régionaux voir nationaux afin de participer à l'amélioration des coordinations voir de l'harmonisation des actions favorisant l'inclusion.
- 3/ investir le secteur de la formation volontaire et de la formation professionnelle des travailleurs sociaux, animateurs, éducateurs et enseignants ;
- 4/ préparer un module destiné aux formateurs BAFA – BAFD ;
- 5/ travailler à un diagnostic départemental plus complet et à une évaluation plus globale de la démarche / s'associer les travaux d'un étudiant en fin de formation « ingénierie du social » ?

Les premiers et seconds objectifs ont été très investis comme le montre la suite du document.

Le dernier objectif relève d'un travail complexe qui est en cours.

Les objectifs ayant trait à la formation ont été peu investis faute de temps, ils restent d'actualité et pourront partiellement être pris en compte dans le cadre du collectif « engagement » du Crajep.

Un gros travail a été fourni sur les outils de communication, ce qui améliore non seulement la lisibilité de la démarche au « grand public » (presse, site Internet, cartographie...) mais aussi vis-à-vis des professionnels de chaque secteur (pochette et messages ciblés...). Des efforts restent à faire en ce qui concerne la communication aux familles. **La présence des membres du comité de suivi sur de nombreuses instances départementales** et régionales permet aussi de communiquer sur la démarche et de la valoriser. La nécessité d'une coordination régionale ou interdépartementale des actions inclusives en faveur des enfants en situation de handicap reste d'ailleurs évoquée.

Les interventions pédagogiques ont été régulièrement proposées, au cours de journées thématiques ou d'accompagnements regroupés de structures ACM. La continuité éducative y est travaillée, les liens entre acteurs ainsi que les postures pédagogiques. **Les aspects de continuité progressent, en particulier dans le cadre des partenariats entre structures ACM et secteur spécialisé. Les partenariats s'appuient sur une meilleure connaissance des intervenants potentiels sur chaque territoire mais aussi sur les outils (ex. fiche de suivi avec les services de la DEF).**

Les actions menées ont donc bien respecté les objectifs assignés en début d'année et produit des résultats positifs qui permettent en particulier une meilleure visibilité de la démarche et une avancée des continuités éducatives reposant sur des partenariats et une interconnaissance des différents secteurs professionnels.





Actions réalisées au 26 décembre 2018

La journée du 15 mai

Quelques repères pour réussir l'accueil des enfants en situation de handicap ou confiés à la protection de l'enfance : clés de compréhension et ateliers pratiques »

De 9h à 16h au centre d'animation de la Grâce de Dieu, à Caen

Objectifs :

- Répond aux objectifs généraux de la démarche : « animer le réseau des signataires et répondre aux besoins d'accompagnement pédagogique »
- Répond aux demandes / besoins des professionnels :
 - Connaître les publics susceptibles d'avoir des besoins spécifiques
 - Disposer de clés de compréhension pour d'éventuelles adaptations pédagogiques
 - Identifier des référents, des ressources et outils... que veut dire besoin spécifique
 - Ateliers pratiques
 - Les outils / « au-delà du quotidien » les troubles de l'attachement, la gestion des émotions...

Nombre de participants : 41 (dont membres du comité de suivi)

Intervenants et ateliers

Ateliers	Intervenants	Nombre de participants
Les troubles de l'attachement	Guilaine Vilquin - SAFE	21
Adapter la communication	Floriane Champarnaud et Justine Becquet - CROP	17
Découvrir le Sport Adapté	Camille Jacques – CDSA14	6
Utilisation des outils numériques	David – Tandem Maxime – Espace Malraux	5

⇒ Voir en annexe l'évaluation

La soirée du 11 juin

Date :Lundi 11 juin 2018, 18h – 20h

Lieu : Eclaireuses et Eclaireurs de France 9, Rue de l'Avenir Lazzaro, 14460 Colombelles

Objectifs de cette soirée :

L'objectifs de cette soirée est de dynamiser le réseau de signataires et familles de la charte Accueil Réussi autour de la thématique du handicap. Elle permet, également, l'échange d'informations, de pratiques pour mieux préparer les accueils/vacances d'été.

Nombre de participants : 5





L'accompagnement de Thue et Mue

- Première intervention réalisée le 9 juin 2018, à destination des équipes d'été (10h-12h)
- Deuxième intervention fixée en janvier 2019, pour les équipes permanentes.
- Mise en place d'une « fiche accueil »

La mise à jour de la communication de la Charte

- 500 Pochettes rééditées
- Site internet et cartographie actualisés <https://www.charte-accueil-reussi.org/>
- Page Facebook créée
- Adresse mail créée

La formation « L'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les ACM de Normandie »

Elle a eu lieu le 18 octobre 2018, dans les locaux de l'Ufcv à Caen

7 personnes étaient présentes pour suivre cette formation.

Objectifs de cette formation :

- Développer la connaissance des animateurs autour du handicap.
- Développer et faciliter l'accueil d'enfant à besoins particuliers dans les ACM.
- Favoriser l'épanouissement des enfants à besoins particuliers dans les ACM.

Intervenants :

- Camille Sainson, chargée de mission handicap à l'Ufcv
- Laurence LeBerre, éducatrice spécialisée

Contenus et méthode

Matin : définition du handicap, les différents types de handicap, retour sur la réglementation

Méthodes : Brainstorming, travail de groupe

Après midi : les différentes techniques d'inclusion, cas pratiques, travail sur projet pédagogique

Méthodes : échanges en groupe





La soirée du 6 Novembre 2018

Date : 6 novembre 2018

Horaire : 18h30 – 20h30

Lieu : DDCS du Calvados - Caen

Objectifs :

- Prendre conscience des évolutions du secteur médico-social et des impacts possibles sur les autres secteurs éducatifs
- Réfléchir sur l'apport des loisirs pour l'inclusion
- Répondre à la nécessité d'adaptation en vue des évolutions d'organisations qui impacteront les modes de vie des enfants, des familles et les modalités de travail des professionnels

Intervenants

- IME Bodereau : Murielle Carville et David Desgrouas
- Ville d'Ifs : François Rouxel
- MJC de Vire : Christine Leblanc
- IME de Vire : Severine Carlos Vigot et Laetitia Hodemond
- Ville de Lisieux : Aurélie Fessard
- Ime de Lisieux : Eric Lerebourg
- ARS : Madame Aumont, Déléguée Départementale
- DDCS : Madame Thiebaut-Rousson, directrice

Nombre de participants

76 inscrits au total et 63 personnes présentes (feuille d'émargement pas forcément remplie).

⇒ Voir en annexe l'évaluation

Autres

- Participation à la Mission Nationale « Accueil de loisirs et handicap »,
- Participation à différents temps des partenaires (semaine de l'emploi avec l'Adapt, Journée sur le PRITH avec l'ARS, Journée santé en ACM à Houlgate..),
- Rencontre de différents partenaires (Caf, Mairie de Caen, CCAS de Caen, CDSA14, Conseil départemental, RSVA...).

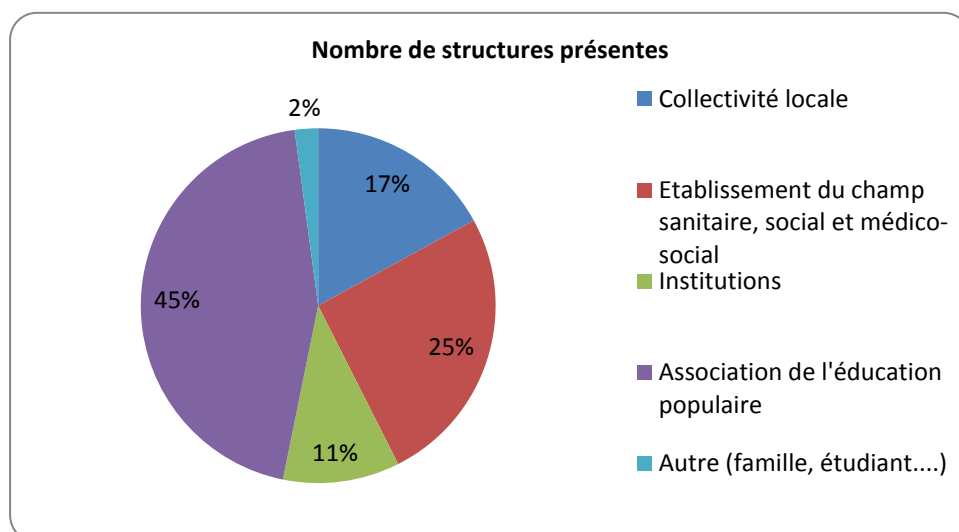
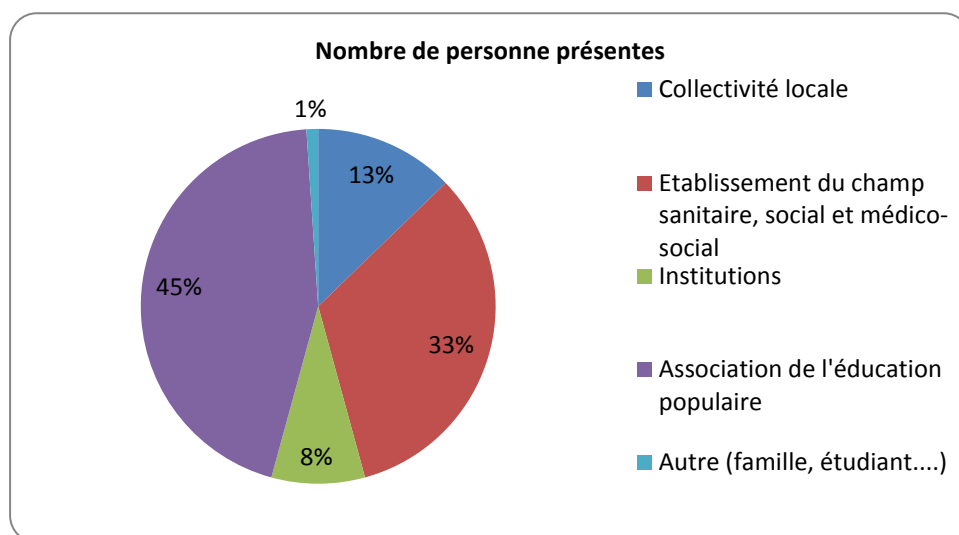




Elements quantitatif

Sur l'ensemble des journées de la Charte Accueil Réussi, 94 personnes différentes ont participé, de 47 structures différentes, de tout les secteurs : ESMS, ACM, collectivités, institutions, mouvements d'éducation populaire, autres (association, comité, club sportif...).

Type de structures	Nombre de personne présentes	Nombre de structures présentes
Collectivités locales	12	8
Etablissements du champ sanitaire, social et médico-social	31	12
Institutions	8	5
Associations de l'éducation populaire	42	21
Autre (famille, étudiant...)	1	1
Total	94	47





Les signataires

En 2018, 32 signataires sont engagés dans la démarche pour 62 territoires (des associations et fédérations signataires exercent leurs activités sur plusieurs localités calvadosiennes).

3 institutions (DDCS, Conseil Départemental et MDPH, la DSDEN et la CAF participant au comité de suivi ou aux actions mais n'étant pas encore signataires), 11 mouvements d'éducation populaire, 5 associations locales, 7 associations intervenant dans le secteur de l'éducation spécialisée et protection de l'enfance, 6 collectivités locales.

Chaque année, un ou deux nouveaux signataires rejoignent officiellement la démarche. En outre, plusieurs structures non signataires participent régulièrement aux propositions de rencontres.

Pour aller plus dans l'analyse de ces données, la commission évaluation travaille actuellement à recueillir et croiser les bases de données.

Cette année, l'ensemble des personnes ayant participé aux journées ou soirées collectives ont été interrogées en décembre.





Analyse de l'enquête

30 répondants.

	Nombre	%	Nombre de signataires	%	En projet pour 2019	%	Non signataire	%
Associations d'éducation populaire	15	50%	12	80%	1	7%	2	13%
Collectivités locales	8	27%	4	50%	1	13%	3	38%
ESMS	5	17%	4	80%	0	0%	1	20%
Autres	2	7%	0	0%	0	0%	2	100%
Total	30	100%	20	67%	2	7%	8	27%

Associations d'éducation populaire			
Nom de la structure	Adresse de la structure	Code Postal	Ville
AGLAE	17 bis rue Pasteur	14 730	Giberville
Aroéven	4 Avenue du Parc Saint André	14 200	Herouville Saint Clair
Association Loisirs Jeunesse "Entre Thue et Mue"	8 avenue de la stèle	14 740	Thue et Mue
Centre d'Animation GDD-Caen	8 Esplanade Malraux	14 000	Caen
Centre de loisirs - Francas 14	Centre culturel rue belfort	14 240	Caumont sur Aure
FAMILLES RURALES EVRECY	1 Place du Général de Gaulle	14 210	Evrecy
JPA Calvados	8 rue Germaine Tillay	14 000	Caen
La ligue de l'enseignement de Normandie 3CSN	15 avenue des cloustiers	14 190	Saint Germain le Vasson
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE NORMANDIE	16 Rue de la Girafe	14 000	Caen
MJC Intercommunale colleville/Hermanville	5 grande rue	14 880	Colleville-Montgomery
Pont d'Ouille Loisirs	11 rue du stade René Vallée	14 690	Pont D'Ouille





Structure enfance-jeunesse de Cagny (Ligue de l'Enseignement)	Impasse des écoles	14 630	Cagny
Ufcv (site Thury-Harcourt)	Accueil de loisirs de Thury-Harcourt Place du Champ de foire	14 220	Thury-Harcourt
UNCMT	4 Avenue du Parc Saint Andre	14 200	Hérouville Saint André
UNCMT Saint Contest	Rue des écoles	14 280	Saint Contest

Collectivités locales

3 DIX-HUIT	Place aux Pommes	14 400	Bayeux
ACM Cormelles Le Royal	2 rue du calvaire	14 123	Cormelles le Royal
Centre de Loisirs Municipal LION SUR MER	30, rue du Général Gallieni	14 780	Lion sur Mer
EJLoisirs	Complexe Pierre Geoffroy route de lassy	14 410	Valdallière
IFS	Esplanade François MITTERRAND	14 123	Ifcv
Mairie de Saline	Place Paul Quellec	14 670	Saline
Secteur jeunesse de Giberville	Esplanade Raymond collet	14 730	Giberville
SIVOM des 4 Chemins Secteur Enfance Jeunesse	Mairie	14 112	Bièville -Beuville

Etablissements du sanitaire, social, médico social

ASSOCIATION des AMIS de JEAN BOSCO	Route d' Aunay, Le Mesnil. BP 82.14110 LOUVIGNY	14 110	Louvigny
IME André Bodereau	29 rue Serge Rouzière	14 123	Fleury-Sur-Orne
IME de LISIEUX	86 route d'Orbec. LISIEUX 14100	14 100	Lisieux
IME du Bocage Virois et de la Suisse Normande	21 rue des Noës Davy - 14500 Vire	14 500	Vire
IME Le Prieuré	6,rue de l'église 14400 St Vigor le Grand	14 400	Saint Vigor le Grand



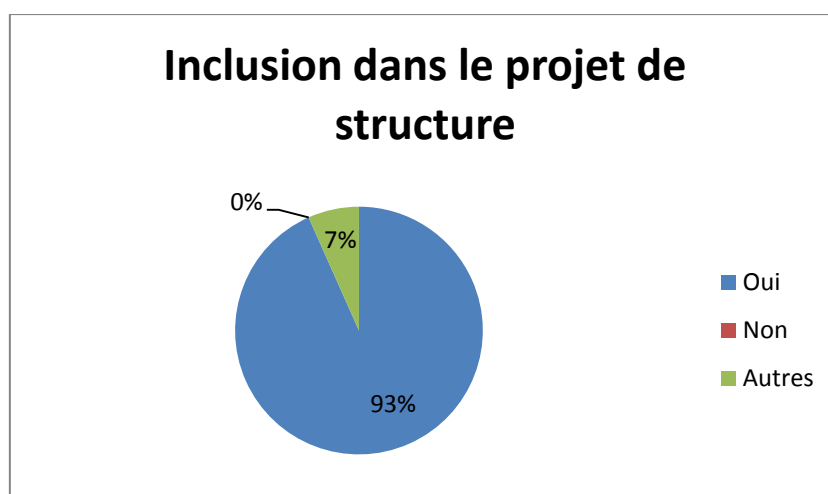
Autres			
Capsport	Captivan 191 rue d'auge	14 000	Caen
CAP'Sport	1018 quartier du Grand Parc	14 200	Hérouville Saint Clair

Concernant la synthèse 2018

⇒ La question de l'inclusion est-elle au cœur de votre projet de structure ?

Une majorité des répondants affirme que la question de l'inclusion est au cœur du projet de leur structure. Deux répondants issus du champ de l'éducation populaire précise qu'il n'est pas au cœur du projet, mais fait parti de celui-ci.

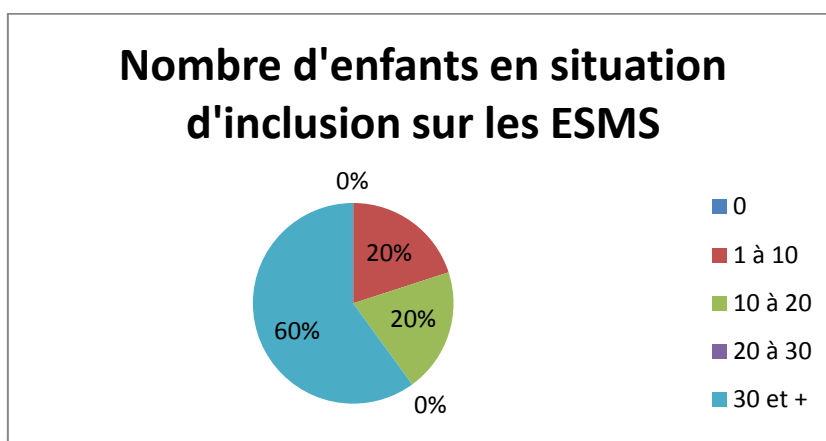
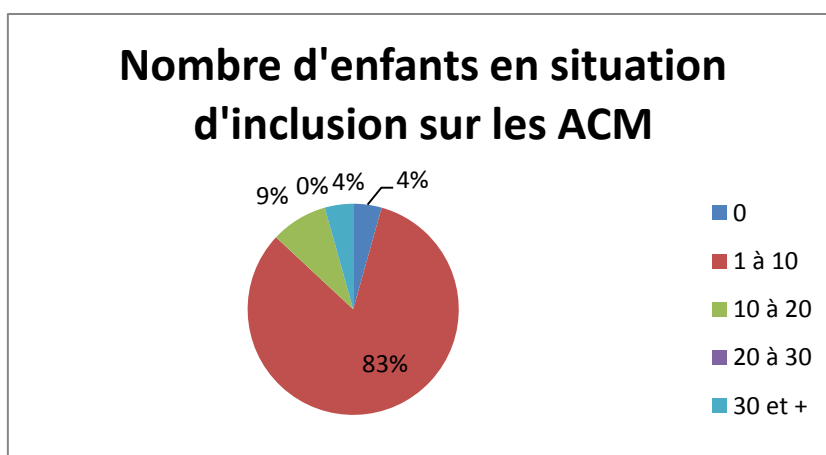
	Oui	%	Non	%	Autres	%
Associations d'éducation populaire	14	93%	0	0%	1	7%
Collectivités locales	7	88%	0	0%	1	13%
ESMS	5	100%	0	0%	0	0%
Autres	2	100%	0	0%	0	0%
Total	28	93%	0	0%	2	7%



⇒ Nombre d'enfants en situation d'inclusion sur votre structure

Concernant les Associations d'éducation populaire ainsi que les collectivités locales, une majorité accueille entre 1 et 10 enfants à besoins particuliers, ou en situation d'inclusion, sur leur structure. Concernant les ESMS, les chiffres sont logiquement plus élevés, avec une majorité de structures accueillant plus de 30 enfants

	0	%	1 à 10	%	10 à 20	%	20 à 30	%	30 et +	%
Associations d'éducation populaire	1	7%	13	87%	0	0%	0	0%	1	7%
Collectivités locales	0	0%	6	75%	2	25%	0	0%	0	0%
Total ACM	1	4%	19	83%	2	9%	0	0%	1	4%
ESMS	0	0%	1	20%	1	20%	0	0%	3	60%
Autres	0	0%	1	50%	0	0%	0	0%	1	50%

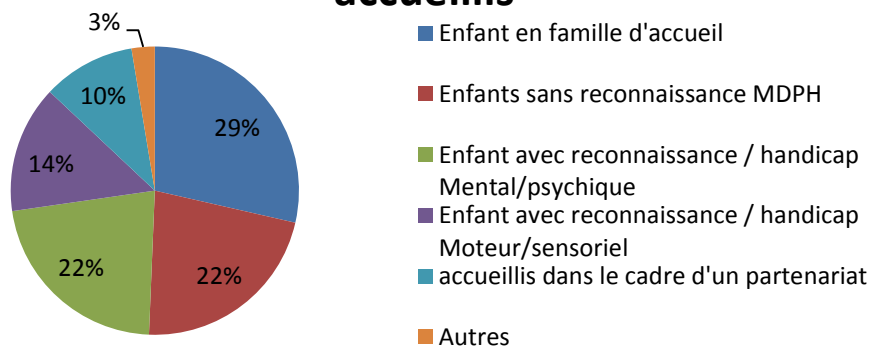


⇒ Type d'enfants accueillis

Une majorité des structures accueille des enfants en famille d'accueil, mais également des enfants à besoins particuliers sans reconnaissance MDPH. Concernant les types de handicap avec reconnaissance MDPH accueillis, une majorité est en situation de handicap mental et/ou psychique. La proportion de handicap moteur et/ou sensoriel est moindre, avec moins de 50%.

	famille d'accueil	%	Sans reconnaissance MDPH	%	Avec reconnaissance / handicap Mental/psychique	%	Avec reconnaissance / handicap Moteur/sensoriel	%	accueillis dans le cadre d'un partenariat	%	Autres	%
Associations d'éducation populaire	12	80%	11	73%	7	47%	2	13%	2	13%	1	7%
Collectivités locales	5	63%	3	38%	3	38%	5	63%	3	38%	0	0%
ESMS	4	80%	1	20%	5	100%	2	40%	2	40%	1	20%
Autres	1	50%	2	100%	2	100%	2	100%	1	50%	0	0%
Total	22	73%	17	57%	17	57%	11	37%	8	27%	2	7%

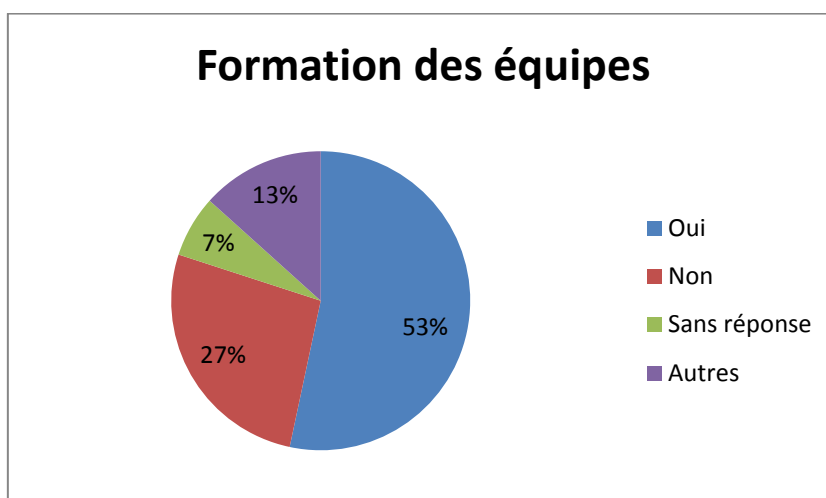
Type de besoins particuliers accueillis



⇒ **Équipe formée, sensibilisée à la question de l'inclusion?**

Plus de 50% des équipes sont sensibilisées et/ou formées sur la question de l'inclusion.
 Certaines structures font la différence entre une équipe formée et une équipe sensibilisée

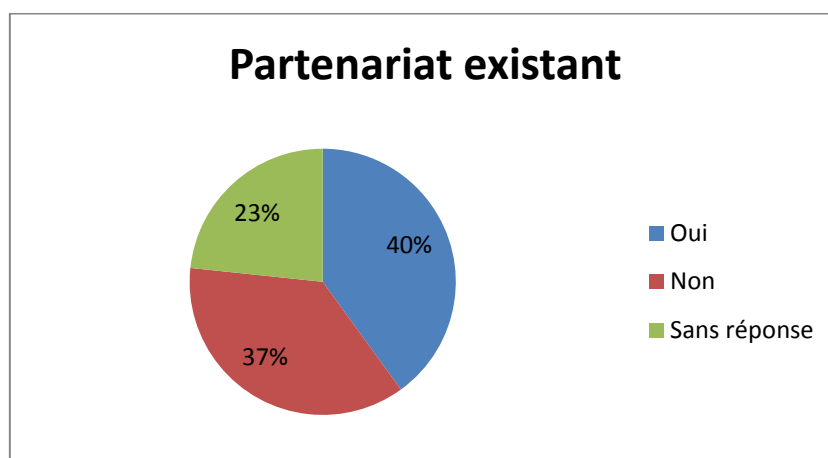
	Oui	%	Non	%	Sans réponse	%	Autres	%
Associations d'éducation populaire	8	53%	3	20%	1	7%	3	20%
Collectivités locales	3	38%	3	38%	1	13%	1	13%
ESMS	4	80%	1	20%	0	0%	0	0%
Autres	1	50%	1	50%	0	0%	0	0%
Total	16	53%	8	27%	2	7%	4	13%



⇒ **Partenariat existant avec une autre structure (ACM, ESMS...)**

Moins de 50% des participants affirme avoir un partenariat existant avec une autre structure. Cependant, pour les ESMS, ce chiffre est plus important (80% disent avoir un partenariat existant).

	Oui	%	Non	%	Sans réponse	%
Associations d'éducation populaire	5	33%	6	40%	4	27%
Collectivités locales	2	25%	4	50%	2	25%
ESMS	4	80%	0		1	13%
Autres	1	50%	1	50%	0	25%
Total	12	40%	11	37%	7	23%





Concernant le projet 2019

⇒ Thématiques souhaitées pour les prochaines rencontres :

La formation et l'accompagnement des équipes : 26 votes

Les outils d'inclusion : 17 votes

Un partage d'expériences : 17 votes

Les enfants accueillis en famille d'accueil : 13 votes

Les loisirs au sens large : 11 votes

L'inclusion scolaire : 9 votes

Les ressources mobilisables : 8 votes

L'inclusion professionnelle : 6 votes

Les handicaps « lourd » : 3 votes

Un point d'étape de la Charte Accueil Réussi : 2 votes

⇒ Thématiques proposées par les participants à la dernière journée

- Quels moyens avons-nous pour garantir une meilleure accessibilité? Nous avons besoin de ressources (financières et humaines), comment s'y prend t-on?
- "L'éthique d'intervention"
- L'accueil des enfants en situation de polyhandicap"
- pas de préférence
- la coopération entre les familles, les ESMS et le secteur de l'animation : facteur de réussite pour les loisirs de tous les enfants?
- Préparation en équipe, la communication aux familles...
- plus d'outil de méthode. Plus de connaissances sur le monde du handicap.
- Inclusion scolaire et dans la cadre du sport
- L'inclusion des enfants en situation de placement familial (famille d'accueil)
- l'inclusion des enfants à besoins particuliers qui ne sont pas accompagnés en institution mais scolarisés en milieu ordinaire.
- Le suivi des personnes handicapées après leur scolarisation et/ou pendant leurs études supérieures. (personnes handicapées en recherche d'emploi quels dispositifs...)
- Travaillant sur l'Unité de Soutien à l'Inclusion de l'IMPRO de Démouville, je souhaite pouvoir participer de nouveau à ces temps d'échange. je suis volontaire pour témoigner de notre





expérience. L'inclusion en scolarité en milieu ordinaire est un sujet qui pourrait être creusé (ses limites/manques de moyens...)

- loisirs au sens plus large, global
- Quelle sensibilisation en stage BAFA BAFD ?
- Elargir à la prise en compte des PSH dans le sport, la culture etc... intégrer mieux les associations familiales aux réflexions !
- Visée inclusive des activités sportives et culturelles dans les ESMS
- C'était une première pour moi. Bien consciente que ça ne peut se faire à la 20ème rencontre, j'aurai souhaité avoir un retour plus complet sur la démarche de la charte accueil réussi et une présentation des acteurs. Je ne sais pas quels sujets ont déjà été abordés précédemment.
- pas d'idée pour le moment
- Avoir davantage d'échanges avec la MDPH, les institutionnels, et d'autres types de structures que les IME sur les leviers et les possibles à mettre en place pour accueillir les enfants et les jeunes et leur famille dans de meilleures conditions (mutualisation de postes? aide financière pour soutenir les équipes par des professionnels de l'éducation spécialisée?)
- La formation des animateurs
- Accueil, rencontre et connaissance des publics les plus en difficultés (handicap intellectuel lourd et troubles associés)
- Je n'ai pas d'idée provisionnellement pour le moment."
- l'exclusion
- La coordination entre les différents partenaires pour une bonne inclusion
- échanger sur les difficultés rencontrées, partir de ce qui ne va pas dans nos ACM, orienter plus les échanges sur l'éducation populaire et les pistes de travail à engager avec l'éducation spécialisée (ex : mettre en place des temps de formation réfléchis conjointement entre l'animation et l'éducation spécialisée)
- aller plus en profondeur sur les outils que l'on peut utiliser
- Pas d'idée
- Les outils d'inclusion
- bien qu'un peu loin de la réalité opérationnelle de mise en œuvre du fait de mes fonctions en DRDJSCS, il 'a semblé que les initiatives présentées reposaient pour beaucoup sur les initiatives et volontés individuelles au niveau local. il pourrait peut-être être utile d'envisager la question de la mobilisation, la transmission, la pérennité de ces actions dans ce contexte.
- l'inclusion des enfants en famille d'accueil
- "Comment solutionner les problèmes des enfants inscrits par les parents qui taisent les difficultés comportementales de leurs enfants ?
- Ce ne sont pas les enfants suivis en institut qui posent problème ou s'ils en posent, il y a toujours un interlocuteur pour trouver des solutions"
- L'articulation éducation spéciale et éducation nationale dans un contexte d'inclusion scolaire, professionnelle.
- PARTAGE D'OUTIL D'ETUDE DE SITUATION CONCRETE DE SUPPORT
- "Comment associer davantage les parents?
- Comment accompagner et soutenir au mieux les structures qui accueillent nos jeunes; comment renforcer le lien structures ACM - institutions?





⇒ **Concernant les différents temps de rencontre proposés par la Charte, seriez-vous prêts à participer...**

Aux journées de la Charte Accueil Réussi : 24 votes

A des formations en direction des équipes : 26 votes

A des temps conviviaux : 11 votes

Aux comités de suivis de la Charte Accueil Réussi : 5 votes

⇒ **Format de rencontres (Question posée aux participants de la dernière soirée Charte)**

Journée	5
Demi-Journée	18
Soirée	12












Projets 2019

Calendrier

1^{er} semestre 2019

-  Journée Charte Accueil Réussi : 26 mars 2019
-  Formation : du 23 au 26 avril 2019
-  Evènement mallette pédagogique : du 20 au 24 mai 2019
-  Temps convivial : du 17 au 21 juin 2019

2^{ème} semestre 2019

-  Temps convivial : du 23 au 27 septembre 2019
-  Formation : du 7 au 11 octobre 2019
-  Journée Charte Accueil Réussi : 1^{er} au 10 novembre 2019

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4		4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6		6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7		7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8		8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9		9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11		11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12		12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13		13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14		14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16		16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17		17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18		18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19		19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21		21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22		22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23		23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24		24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25		25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26		26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27		27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28		28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31		31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31





Détail par actions

Journée Charte Accueil Reussi :

Deux événements sur le même format que les événements des années précédentes.

Formation :

En 2019, nous proposerons des formations accessibles aux animateurs et éducateurs des départements de l'Orne et du Calvados sur des thématiques spécifiques : communication, pathologie en particulier (Autisme...), gestion des émotions/de la colère...

Evènement malle pédagogique :

Au cours de l'année 2019, une malle pédagogique sera créée pour **faciliter, réunir, accompagner** et **favoriser** l'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein des différents Accueils Collectifs de Mineur (ACM) dans le Calvados et l'Orne. Elle sera à disposition de l'ensemble des ACM qui en feront la demande.

Afin de présenter cette malle, un évènement sera organisé, à destination des animateurs, éducateurs, familles et association de famille.

Temps conviviaux :

L'idée de ces temps sera de proposer un temps d'échange libre, autour d'une animation proposée (Jeux de société adapté, Basket Fauteuil...). Ils seront ouverts à l'ensemble des acteurs (ESMS, association de famille et parents, animateurs...).

Accompagnements sur site :

En cours :

- Thue et Mue

En attente de retour :

- AMVD
- Soliers

